

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	S888 (114344)
Nom:	Ultrapac Trafficlean Mint Fresh
Utilisation recommandée.	Professional Carpet Cleaning
Utilisations déconseillées.	Usage professionnel uniquement
Fournisseur.	Legend Brands Prochem 15180 Josh Wilson Road Burlington, WA 98233 E-Mail: sds@legendbrands.com 800-932-3030  Legend Brands 4520 Eastgate Parkway Mississauga, ON L4W 3W6 800-932-3030
Numéro d'appel d'urgence.	INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) +1-352-323-3500 (International)

## 2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Eye Irritation, category 2A

### GHS Pictograms



### Mention d'avertissement

Avertissement

### Toxicité Aiguë Inconnue

3.0% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

### MENTIONS DE DANGER SGH

Provoque une sévère irritation des yeux.

### Conseils de Prudence - Prévention

Se laver ... soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin

### Information additionnelle

Aucune information.

### 3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	10-30	
TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE	7320-34-5	10-30	
Alcohols, C10-14, ethoxylated	66455-15-0	1-5	
Ethoxylated C12-16 Alcohols	68551-12-2	0.1-1.0	
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	0.1-1.0	

### 4. Premiers secours

#### Description des premiers secours.

##### **Conseils généraux.**

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

##### **Inhalation.**

Amener la victime à l'air libre.

##### **Contact avec la peau.**

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

##### **Contact oculaire.**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact.

##### **Ingestion.**

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

##### **Symptômes.**

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

##### **Notes au médecin.**

Traiter les symptômes.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction.

##### **Moyens d'extinction appropriés.**

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

##### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.**

Jet d'eau abondant.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

No information available.

#### Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

##### **Précautions individuelles.**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

##### **Conseil pour les répondants en cas d'urgence.**

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### Précautions pour la protection de l'environnement.

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.